

Bordeaux, le 3 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La santé des femmes, des enjeux spécifiques à chaque étape de leur vie et une priorité d'action en Corrèze

En préfiguration de la journée internationale des droits des femmes, le vendredi 6 mars, Cécile Tagliana, directrice générale adjointe de l'ARS Nouvelle-Aquitaine vient à la rencontre des professionnels de santé du Centre hospitalier de Brive, de Tulle, d'Ussel et de la Clinique des cèdres. Pour éviter les retards de diagnostic ou les prises en charge inadaptées, un accompagnement personnalisé est mis en place, pour les femmes, en Corrèze. Le label « Prévenir pour bien grandir » pour accompagner la parentalité

Créé en 2019, [ce label qui s'inscrit dans la stratégie des 1 000 premiers jours](#) valorise les maternités et les centres périnataux de proximité engagés dans la promotion de la santé des nouveau-nés, des jeunes enfants et de leurs parents et la réduction des inégalités sociales, psychologiques et territoriales. Le label couvre un champ large dont les vulnérabilités psychiques et sociales, la nutrition, les conduites addictives, les situations de handicap et l'environnement sain pour le bébé.

Depuis 2019, 11 maternités ont été labellisées en Nouvelle-Aquitaine dont la maternité de Brive très engagée dans la prévention, l'accompagnement à la parentalité et la prise en charge des familles, en complémentarité avec le Centre médico-psychologique périnatalité (CMP) et la maison de soie (Maison des femmes/santé) qui propose un accompagnement individualisé pour prévenir les vulnérabilités psychiques et sociaux.

En offrant à chaque enfant un départ dans la vie placé sous le signe de la prévention, de l'équité et de la qualité des soins, le label « Prévenir pour bien grandir » permet aux femmes de bénéficier d'un accompagnement global partant du soin jusqu'à la prise en compte de leurs besoins en tant que future femme, futur père et parents d'un jeune enfant.

I Santé mentale des femmes enceintes et des jeunes mères, briser le tabou autour du mal-être maternel

L'arrivée d'un enfant est un bouleversement majeur dans la vie et 20 % des femmes sont touchées par une dépression post-partum (14 % en Nouvelle-Aquitaine). Si la naissance s'accompagne de joie, elle peut aussi générer un profond mal-être, très souvent passé sous silence. Fatigue, charge mentale, pression sociale ou solitude : ces facteurs rendent particulièrement vulnérables les mères dans les semaines qui suivent l'accouchement. 85 % des femmes se considèrent comme insuffisamment accompagnées*.

Mais, le mal-être peut être plus grave puisque le suicide est la première cause de mortalité maternelle en France. L'ARS Nouvelle-Aquitaine a décidé d'en faire une de ses priorités en favorisant le repérage précoce des situations de vulnérabilité et la prise en charge des femmes qui sont concernées.

- [Un service de psychiatrie périnatale au centre hospitalier de Brive](#)

La Corrèze dispose de trois maternités (Ussel, Tulle et Brive), une autorisation de psychiatrie périnatale a été délivrée au centre hospitalier de Brive.

La psychiatrie périnatale doit permettre de repérer les vulnérabilités psycho-sociales des femmes enceintes et des accouchées, et de proposer des consultations spécialisées avec l'appui d'une équipe mobile en Corrèze.

- **La précarité, un facteur de risque pour la santé des femmes enceintes**

Les 13 Permanences d'Accès aux Soins de Santé de Nouvelle-Aquitaine (PASS) interviennent auprès des femmes enceintes en situation de précarité pour leur proposer un accompagnement par une sage-femme (dépistage précoce des grossesses, suivi obstétrical, orientation vers les maternités, dépistage des IST et des cancers féminins, accès à l'IVG, prise en charge des femmes excisées,...).

Au-delà du soin, les équipes proposent aussi une aide pour l'ouverture des droits, un soutien psychologique et mettent en place des ateliers et un accompagnement pour les femmes non francophones.

Les PASS travaillent avec les PMI, les maternités, les structures d'hébergement, les réseaux de lutte contre la violence conjugale, les centres de planification IVG et IST pour garantir aux femmes précaires une prise en charge complète.

| L'accès à l'Interruption volontaire de grossesse (IVG)

L'accès à l'IVG est une liberté fondamentale inscrite depuis 2024 dans la Constitution. En Nouvelle-Aquitaine, l'IVG médicamenteuse (77 % en 2024) progresse dans tous les départements et notamment en Corrèze (82,2 %). Une offre complète est disponible dans le département : IVG médicamenteuse et IVG instrumentale.

| Les violences faites aux femmes

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a favorisé le maillage territorial de l'offre, en finançant la création de 15 Maisons des femmes santé, toutes adossées à un centre hospitalier. En 2025, le financement de l'ARS pour les Maisons de femmes santé s'élevait à 1,56 M€.

À Brive, [La Maison de Soi.e](#) accompagne les victimes de violences intrafamiliales, conjugales, sexistes, sexuelles, administratives ou liées à la migration, en associant des professionnels de santé, des associations dédiées aux violences, des professionnels de la police, de la gendarmerie et de la justice. Il s'agit de la quatrième maison des femmes / santé inaugurée en France Elle fait partie du réseau RESTART porté par le Docteur Ghada Hatem qui a créé la maison des femmes de St Denis en Ile de France.

En 2025, elle a accueilli 432 victimes et réalisé 125 ateliers résiliences auxquels 810 femmes ont participé.

Par ailleurs, la maison de Soie met en place un « parcours auteurs » à travers 18 ateliers réalisés en milieu carcéral au sein de la maison d'arrêt de Tulle et du centre de détention d'Uzerche. 17 volontaires, condamnés pour violences conjugales, ont pu bénéficier de ce programme.

La maison de Soi.e organise aussi des formations et des actions de sensibilisation. En 2025, 32 actions ont été réalisées pour un total de 1 972 personnes sensibilisées ou formées. Ces formations s'adressent au grand public et aux professionnels des forces de l'ordre, du secteur médical, du médico-social, judiciaire, de l'éducation et des entreprises.

54% des professionnels des forces de l'ordre sont formés ce qui favorise un repérage plus précoce, une meilleure orientation et une culture commune de prise en charge des femmes.

Enfin, dans le cadre du décret du 7 mars 2018 fixant le cadre juridique des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial (EICCF), la maison de Soi.e déploie des missions de prévention et d'accompagnement socio-éducatif et d'information centrées sur la

santé sexuelle, la vie affective et familiale dans une approche globale, neutre et bienveillante.

En 2025, 24 interventions ont été réalisées dans les établissements scolaires de Corrèze et 204 jeunes ont été sensibilisés.

Les séances auprès des jeunes reposent sur une pédagogie interactive et participative :

- Le violentomètre : outil de repérage des comportements à risque dans les relations,
- Jeux de positionnement : apprendre à dire non, identifier ses limites,
- Escape game pédagogique autour des situations de violences conjugales,
- Jeu de cartes : « relation saine / relation toxique », 1000 bornes LGBTQI+ : « mettre fin aux préjugés sur les LGBTQI+ »,
- Débats encadrés et mises en situation.

L'année 2026 marquera une étape décisive avec le déménagement vers de nouveaux locaux, le renforcement des ressources humaines et la sécurisation accrue des données. L'ambition est claire : adapter les moyens à la réalité du terrain.

I L'endométriose, une pathologie chronique, complexe et invalidante

L'endométriose est une maladie inflammatoire chronique qui touche environ 1 femme sur 10. Les symptômes sont divers : douleurs pelviennes aiguës, douleurs pendant les règles ou les rapports sexuels, troubles digestifs ou urinaires, fatigue chronique. Bien qu'elle soit l'une des principales causes d'infertilité en France, elle reste difficile à diagnostiquer. Le délai moyen de diagnostic est de 7 ans en raison du manque de formation des professionnels de santé et du tabou persistant autour des règles et la banalisation des douleurs gynécologiques. Ce retard entraîne souvent une aggravation des symptômes et une véritable souffrance psychologique.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine est très investie pour améliorer [la détection et la prise en charge des femmes souffrant d'endométriose](#).

- **2 centres multidisciplinaires labellisés en Corrèze**

Pour que les femmes puissent être prises en charge près de leur domicile, l'ARS a labellisé 24 centres multidisciplinaires en Nouvelle-Aquitaine (voir carte en Annexe 1). **Deux se situent en Corrèze au Centre hospitalier de Tulle (labellisé en 2024) et à la Clinique CMC les Cèdres (labellisé en 2021) de Brive.**

Ces centres proposent :

Des réunions de concertation entre professionnels de santé (RCP) où les praticiens peuvent présenter les dossiers médicaux de patientes atteintes d'endométriose nécessitant des prises en charge spécifiques et solliciter l'expertise de leurs confrères du centre de chirurgie complexe.

Suite à une consultation gynécologique et un examen d'imagerie, un parcours personnalisé peut être proposé aux femmes. A la CMC les Cèdres, plusieurs spécialités sont associées : gynécologie, urologie, chirurgie viscérale, sexologie, psychologie et infirmier référent douleur. Un parcours en hôpital de jour est proposé pour poser le diagnostic. Au centre hospitalier de Tulle, sont associés des gynécologues-obstétriciens, des spécialistes de la prise en charge de la douleur, des kinésithérapeutes, des ostéopathes, des psychologues, des sexologues, des spécialistes de la PMA.

Ces structures travaillent en étroite collaboration avec les Centres experts (CHU de Limoges, CHU de Poitiers), la société française d'endométriose (SFENDO), EndoFrance, EndoMind.

I L'infarctus est en progression chez la femme ces dernières années

1 femme meure toutes les 7 minutes en France d'une maladie cardio-vasculaire (infarctus, AVC,

embolie pulmonaire,...) alors que 8 décès sur 10 sont évitables. Les femmes méconnaissent les symptômes d'alerte et appellent souvent trop tardivement les secours. De ce fait, le diagnostic est souvent plus tardif avec de vraies pertes de chance. Les femmes ont des facteurs de risques spécifiques, qui sont liés à leur phase hormonale, avec 3 phases de repérage : la demande d'une contraception, le désir de grossesse/la grossesse et la péri-ménopause. Pour prévenir ce risque tout au long de la vie de la femme, la prévention et le repérage sont la clé, en particulier autour de la péri-ménopause et la ménopause.

I Ménopause : ses impacts multiples sur le bien-être des femmes

La ménopause concerne plus de 14 millions de femmes en France. Pour 87 % d'entre elles, elle s'accompagne de bouffées de chaleur, de fatigue, d'insomnies, de douleurs articulaires, de sécheresse intime, de baisse de libido, de troubles de l'humeur ou encore anxiété. Elle peut aussi entraîner des complications physiques plus durables, comme un risque accru de maladies cardiovasculaires, d'ostéoporose ou de troubles métaboliques. **50 % des femmes se déclarent mal informées sur certains aspects de la vie d'une femme et notamment la ménopause.**

Le rapport parlementaire de Stéphanie Rist en avril 2025 a retenu quatre priorités d'action pour améliorer la prévention et l'accompagnement des femmes lors de cette période de la vie **dont la mise en place d'une consultation dédiée à la ménopause pour chaque femme, dès l'apparition des premiers symptômes affectant la qualité de vie.**

L'ARS Nouvelle-Aquitaine structure actuellement une offre régionale pour faciliter l'accès à des consultations spécialisées en cardiologie, rhumatologie et gynécologie et une meilleure information des femmes.

La santé des femmes n'est pas un sujet secondaire, c'est un véritable enjeu de santé publique qui requiert une prise en charge adaptée selon les âges de la vie, et la spécificité des symptômes. L'ARS Nouvelle-Aquitaine en fait une de ses priorités de l'année 2026.

En savoir plus :

Dossier de presse – Journée Internationale d'Action pour la Santé – Mai 2025

des Femmes - https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_presse_sante_mentale_femmes.pdf

La santé des femmes – Toutes et tous égaux – Plan interministériel pour l'égalité femmes-hommes, grande cause du quinquennat 2023-2027

<https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/toutes-et-tous-egaux/la-sante-des-femmes>

Contacts presse
ARS Nouvelle-Aquitaine
06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr

**toutes
et tous
égaux**

Comment suivre sa santé quand on est une femme ?



À partir de 11 ans

Il est recommandé de réaliser
le vaccin contre le papillomavirus.

À partir de 25 ans

Les femmes peuvent
bénéficier du **dépistage**
organisé **du cancer du col**
de l'utérus.



Entre 25 et 26 ans

Un examen
cytologique pour
prévenir le cancer
du col de l'utérus
est réalisé, **puis à 29 ans**
si les résultats sont normaux.

Avant 26 ans

Les jeunes femmes peuvent
bénéficier de **consultations**
de **santé sexuelle**, de **contraception**
et de **prévention** entièrement prises
en charge par l'Assurance Maladie.

Entre 30 et 65 ans

Un test de **dépistage du papillomavirus**
est prescrit **tous les cinq ans**
si les résultats sont négatifs.

À partir de 45 ans

Le diagnostic de la ménopause
est posé quand une femme
n'a plus ses règles depuis un an.

Il est conseillé d'en parler
avec le médecin généraliste
ou le gynécologue qui pourra envisager
un THS avec tact et mesure, réévalué
régulièrement pour être adapté
à la sévérité des troubles.
Un accompagnement psychologique
peut être recommandé en cas
de troubles de l'humeur persistants.

Entre 50 et 74 ans

Le **dépistage organisé**
du cancer du sein préconise
une mammographie
tous les deux ans.



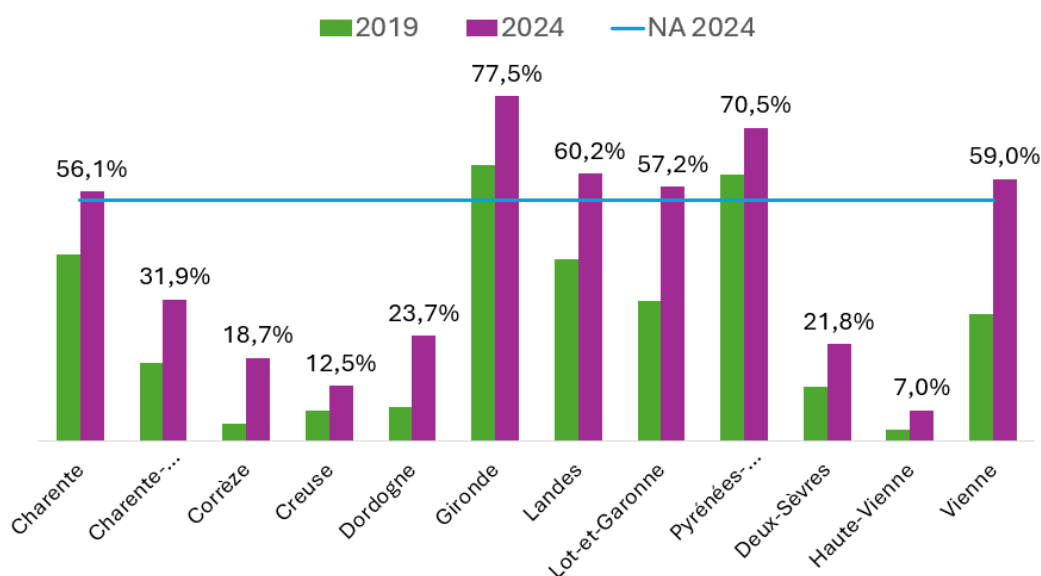
Entre 50 et 74 ans

Tous les Français sont
également concernés
par le programme
de **dépistage du cancer**
colorectal : un test simple
et rapide 100 % remboursé.

Prévention tout au long de la vie

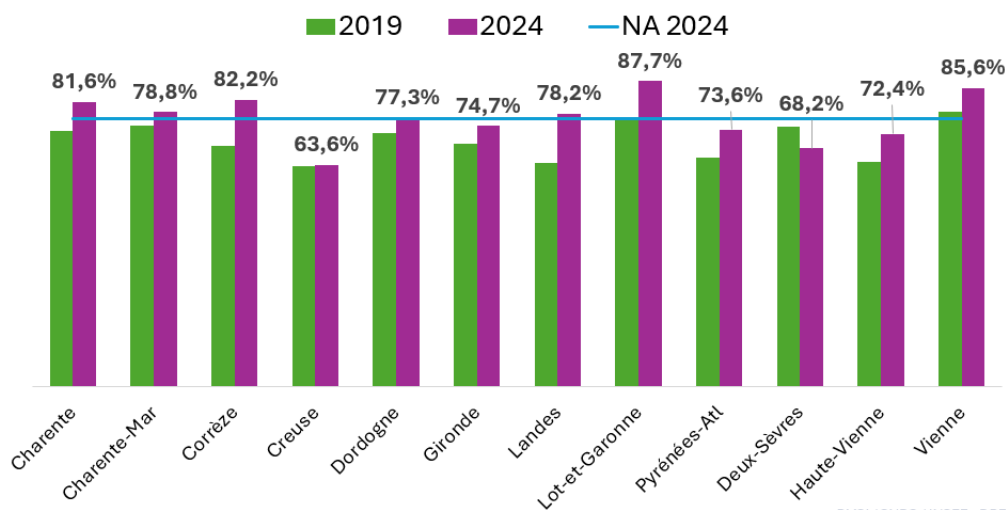
Il est conseillé de consulter régulièrement
son médecin traitant et de prévoir
une consultation gynécologique par an.

[Agrandir le visuel](#)



source PMSI / SNDS / INSEE - DREES

Graphique présentant la part des IVG en ville sur les IVG médicamenteuses en 2019 et 2024 – Pôle Etudes et statistiques – ARS Nouvelle-Aquitaine



source PMSI / SNDS / INSEE - DREES

Graphique représentant la part des IVG médicamenteuses en 2019 et 2024 – Pôle Etudes et statistiques – ARS Nouvelle-Aquitaine